



CARDINAUD
Chimie

Laboratoire de Chimie Industrielle

FICHE TECHNIQUE

BETEX
Décapant ciment

DESCRIPTION

BETEX est un décapant acide destiné à désincruster et dissoudre le ciment et le calcaire. BETEX s'emploie pour le détartrage industriel des machines à vapeur, la tuyauterie du chauffage central etc...
BETEX s'utilise dans le bâtiment, pour enlever la laitance de ciment, pour nettoyer et raviver les pierres de taille et pour l'entretien du matériel.
Dans les centrales à béton, BETEX est utilisé pour l'entretien des camions béton, du matériel etc...

MODE D'EMPLOI

BETEX s'emploie dilué dans l'eau, à la brosse ou en bain. Après traitement, rincer à l'eau claire.
Pour un entretien courant : un volume de BETEX pour 5 à 10 volumes d'eau.
Pour un détartrage : un volume de BETEX pour 3 volumes d'eau.

CONSEILS DE PRUDENCE

Il est conseillé de ventiler les locaux et de porter des gants pendant l'utilisation.
En cas de projection accidentelle rincer abondamment à l'eau claire.
Stockage : ne pas stocker près des oxydants

PROPRIETES PHYSICO CHIMIQUES

PH : 1.2
Pression de vapeur : à 20° C : 36 mbar
Masse volumique : 117
Nature : liquide

Pour tout renseignement complémentaire, consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.

**Produit réservé aux Utilisateurs Professionnels. Utilisez le produit avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations le concernant.**

Site : kitelchimie.fr

32, rue du Moulin de Paban - Z.I. des Charriers – BP 30037 - 17102 SAINTES CEDEX
Tél : 05 46 74 11 42 – Fax : 05 46 93 46 57

kitel2@wanadoo.fr - Agence La Rochelle : 06 85 83 44 38 / Agence Angoulême : 06 72 15 68 64